INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SEC.-GÉN.

No de résolution ou d'annotation

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 18 avril 2024

Procès-verbal de la cent-cinquante-huitième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 18 avril 2024.

Les membres votants suivants étaient présents :

Mme Danièle Provencher	*M. Gérald Grenier*
Mme Jenny Lehoux	*M. Luc Proulx*
M. Harold Guay	*M. Jean Cliche*
M. Sylvain Denoual	*Mme Chantal Bouchard*

Les membres votants suivants étaient absents :

M. Pierre Dumas	*M. Daniel Samson*
M. Daniel Giguère	*M. Éric Cliche*
M. Gilles Paquet	*M. Serge Côté*
M. Robert Mercier	*M. Olivier Dumais*
M. Denis Dion	*M. Jean-Marc Doyon*
M. François Veilleux	*M. Jocelyn Vallières*

Les observateurs suivants étaient présents :

Mme Annie Goudreau	*M. Simon Castonguay*
M. Guy Parenteau	

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale, ainsi que Madame Émilie Sirois, adjointe à la direction et coordonnatrice aux communications.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 18 h 52 en présence de 8 administrateurs. Le quorum n'est pas atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation. Le varia demeure ouvert.

Résolution CA158/18042024/001

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour avec dispense de lecture.

2.1 Déclaration d'intérêts des administrateurs

Le président demande s'il y a des intérêts particuliers à déclarer en lien avec l'ordre du jour. Aucun membre ne déclare de conflits d'intérêts.

M. Proulx et Mme Brochu en profitent pour mentionner que des points ont été ajoutés à l'ordre du jour et que ces derniers se retrouveront à tous les prochains ordres du jour également. 2.2 Partage d'information de la part des administrateurs, permettant aux administrateurs de partager des informations de leurs organisations en lien avec la concertation (cela n'a pas nécessairement besoin d'être administratif); et l'ajout du point 3. Tour de table des représentants, permettant aux représentants de faire part de leurs besoins et intérêts liés au COBARIC, aux autres membres autour de la table, etc. Les deux points ajoutés

Formules Municipales - No 4614-PSG

sont complémentaires, mais traités séparément dans l'ordre du jour pour faciliter la reddition de comptes.
Ces changements résultent de la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de mobilisation à la concertation qui a été approuvée par les administrateurs en novembre 2023, puis acceptée par le du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs en mars 2024.

Le président indique que madame Émilie Sirois vient maintenant appuyer la direction générale dans ses fonctions; c'est pourquoi elle sera dorénavant aux rencontres.

2.2 Partage d'information de la part des administrateurs

La direction invite les administrateurs à partager leurs informations. Aucun administrateur ne demande la parole. La direction rappelle qu'il est possible de le faire en cours de soirée au besoin, le temps de s'habituer à cette nouvelle façon de faire.

Section concertation

3. Tour de table des représentants

La direction ouvre le tour de table des représentants. Aucun ne souhaite s'exprimer.

4. Rapport des actions du PDE 2023-2024

La direction présente le rapport des actions et réalisations du PDE 2023-2024, soit les formulaires F1 et F2 déposés annuellement au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Ces formulaires sont produits à partir de la base de données AGIRE, ce qui permet de faire le suivi de toutes les actions et réalisations sur la zone de gestion intégrée de la ressource eau, autant par le COBARIC que les acteurs du territoire.

La direction invite les administrateurs à signifier s'il manque des actions pour que le COBARIC puisse les ajouter. Jusqu'à maintenant, les actions étaient inscrites à partir de l'actualité et de ce que l'équipe de travail voyait passer. À partir de maintenant, il y aura une collecte d'informations planifiées, au lieu d'y aller à l'opportunité, dans le but d'avoir un rapport plus complet à l'avenir.

Mme Annie Goudreau demande où on voit les acteurs dans le document. La direction indique que cette information n'est pas demandée par le MELCCFP dans ces rapports. Toutefois, l'information est colligée, et il est possible de l'afficher.

Résolution CA158/18042024/002A

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Daniel Samson
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER les rapports de suivi de la mise en oeuvre des actions et réalisations du PDE 2023-2024.

5. Stratégie de mobilisation en action!

La direction fait un suivi quant à la stratégie de mobilisation à la concertation qui a été déposé au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le 1er décembre 2023. Certaines actions peuvent déjà être mises en œuvre.

Formules Municipales - No 46114-PSG

5.1 Actions 21 et 22. Définir le meilleur outil pour administrer le questionnaire avec la table de concertation et Bonifier le questionnaire obligatoire en intégrant des questions complémentaires qui auront été décidées avec la table de concertation/conseil d'administration.

La direction présente les questions inscrites au formulaire obligatoire du MELCCFP. Tous les administrateurs présents devront remplir le questionnaire après chaque rencontre. Cela commencera au premier conseil d'administration après l'Assemblée générale annuelle des membres de juin 2024.

Afin de réaliser l'action 21, Mme Émilie Sirois propose d'amener une version papier pour ceux qui aimeraient le remplir sur place et d'en envoyer une version électronique à ceux qui le désireront, dont ceux présents en ligne lors des rencontres. La méthode est approuvée par les administrateurs présents.

Il est possible de bonifier le questionnaire obligatoire en y intégrant des questions complémentaires tel que voulu par la table de concertation. M. Daniel Samson demande si les questions peuvent être adaptées à chaque rencontre, dans le but de poser des questions pertinentes à l'ordre du jour aux membres. La direction propose des questions normalisées pour avoir un meilleur retour et faire un meilleur suivi à travers le temps. Le président propose d'insérer les questions non normalisées en lien avec le CA actuel ou le prochain CA dans la section 3. Tour de table des représentants. Dans tous les cas, l'ajout de questions n'est pas une obligation par le MELCCFP, mais une volonté que souhaitait les membres lors de la rédaction du plan d'action de la stratégie de mobilisation à la concertation. M. Harold Guay propose d'ajouter une section Commentaires pour permettre d'ajouter des précisions quand une personne coche « pas du tout » ou « moyennement » à une question. On ne sait pas ce que fera le MELCCFP avec les réponses du questionnaire obligatoire. De même, est-ce que les questions ajoutées par les membres ou les commentaires pourront être seulement conserver à l'interne? La direction s'informera de cela avec la DP/GIRE (Direction de la Promotion de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau) du MELCCFP.

6. Suivi du comité Communication

Le comité Communications est formé d'administrateurs et de membres de l'équipe interne soient Luc Proulx, Pierre Dumas, Jean Cliche, Véronique Brochu, Émilie Sirois et Marine Gaumer. La direction rappelle que le plan de communication a été adopté en février 2024. Il s'agit d'un document interne du COBARIC, qui ne doit pas être diffusé. Il couvre la période 2024-2027, avec comme publics cibles le public interne (administrateurs, équipe de travail), le milieu municipal ainsi que les citoyens. Même si le public jeunesse n'a pas été inclus dans le plan de communication, il est intégré aux communications usuelles de l'organisme. Certains outils prévus au plan de communication sont aussi prévus dans la stratégie de mobilisation. L'objectif est de créer des outils pertinents et efficaces.

6.1 Journal interne

Mme Émilie Sirois présente une première version du journal interne. L'objectif est que les administrateurs soient au courant de ce que l'équipe de travail fait au quotidien et des dossiers en cours. Il est proposé un format mensuel pour faire un récapitulatif du dernier mois. M. Harold Guay demande à ce que les liens web s'ouvrent dans de nouveaux onglets ainsi que de mettre les paramètres de la plateforme d'envoi en français, ce qui sera fait. M. Jean Cliche propose d'ajouter le nom du responsable à l'interne, ce que la direction trouve particulièrement pertinent pour les mandats puisqu'ils ne sont pas disponibles sur le site web, alors que le responsable de projet est listé sur le site web du COBARIC. Il est clarifié que les liens web seront éventuellement remplacés par les fiches de projet.

6.2 Présentation du cahier de l'administrateur/participant et recueil des derniers commentaires

La table des matières a été adoptée en septembre 2022. Depuis, la table des matières a été retravaillée par la direction et certains membres de l'équipe de

Formules Municipales - No 46114-PSG

travail après la remise du Plan directeur de l'eau et de la stratégie de mobilisation afin de présenter un outil complet pour le participant. La direction présente la nouvelle table des matières. Elle invite les administrateurs à transmettre leurs avis et commentaires pour le cahier du participant disponible sur l'extranet. Le président invite les administrateurs à le consulter. On propose d'ajouter une liste des acronymes. La diffusion du cahier du participant est prévue pour l'Assemblée générale annuelle.

6.3 Nouvelle identité visuelle du COBARIC

Le nouveau logo est présenté à l'écran. Une charte graphique plus complète sera développée pour s'assurer d'une utilisation uniforme de la nouvelle identité visuelle. Mme Annie Goudreau souligne que les « i » ont l'air plus gras à l'écran. Cela sera vérifié avec le graphiste qui a développé le logo.

Section administrative COBARIC

M. Guy Parenteau quitte la rencontre. Il a une autre représentation pour un OBV.

7. Adoptions et suivis des procès-verbaux du conseil d'administration du 16 novembre 2023 (154), du 20 décembre 2023 (155), du 25 janvier 2024 (156) et du 15 février 2024 (157)

La direction présente chacun des procès-verbaux à adopter. Le dernier procès-verbal adopté était celui de septembre, adopté en novembre. Par la suite, les CA étaient très longs avec le travail à faire sur le plan directeur de l'eau, d'où leurs adoptions reportées au présent CA.

Résolution CA158/18042024/002B

Il est proposé par Madame Danièle Provencher
appuyé par Monsieur Daniel Samson
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le compte-rendu de la 157e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 15 février 2024.

Résolution CA158/18042024/003

Il est proposé par Madame Danièle Provencher
appuyé par Monsieur Harold Guay
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le compte-rendu de la 156e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 25 janvier 2024.

Résolution CA158/18042024/004

Il est proposé par Madame Danièle Provencher
appuyé par Monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le compte-rendu de la 155e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 20 décembre 2023.

Résolution CA158/18042024/005

Il est proposé par Madame Danièle Provencher
appuyé par Monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le compte-rendu de la 154e rencontre du conseil d'administration qui a eu lieu le 16 novembre 2023.

Formules Municipales - No 4614-PSG

Le président fait un suivi sur le 30e anniversaire du COBARIC. Le comité Communications s'est rencontré de nouveau pour revoir les activités prévues. Certaines activités ont été abandonnés par souci de temps et de surcharge de l'équipe de travail. La date du 17 octobre 2024 est avancée pour le lancement des célébrations, ce qui est arrimé à l'Agora des OBV, un événement par et pour les OBV. Une rencontre est prévue avec le ROBVQ le 24 avril prochain afin d'arrimer les deux événements. Le tout permettrait de sauver des frais et d'aborder un aspect politique puisque le COBARIC est le premier OBV du Québec à fêter une 30e anniversaire. La rencontre avec le ROBVQ servira à déterminer les lignes directrices autant pour le COBARIC que le ROBVQ, ce qui permettra de poursuivre le travail d'organisation à l'interne. L'événement du 17 octobre devrait avoir lieu à Sainte-Marie ou à Scott afin de limiter les déplacements pour les OBV du Québec.

Le président fait un suivi sur le poste vacant de la MRC des Etchemins au CA. La MRC avait nommé madame Céline Veilleux comme représentante. Elle a participé au CA de février où a été adopté le PDE. À la suite de cette rencontre, elle a remis sa démission, invoquant qu'elle ne comprenait pas bien son rôle et que les propos discutés ne concernaient pas sa MRC. Le président a communiqué avec Mme Veilleux afin de lui rappeler le caractère exceptionnel de ce CA, l'importance que des gens du milieu soient présents pour les actions de gestion intégrée de l'eau prenne en compte leur milieu et leur situation. Sur ce, Madame Veilleux a mentionné à M. Proulx qu'elle y réfléchirait. Dans la même semaine, la directrice générale de la MRC a informé le COBARIC par courriel que madame Veilleux ne reviendrait pas. Également, il est mentionné que, s'il y a des projets qui concernent directement leur MRC, ils trouveront peut-être des gens pour être présent à la rencontre. On se rappelle que par le passé, la participation de la MRC des Etchemins était faite par le maire de la municipalité de Sainte-Aurélie. Une invitation pourrait être réalisée en ce sens.

8. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif du 8 novembre 2023 (54), du 10 janvier 2024 (55) et du 7 février 2024 (56)

Les procès-verbaux du comité exécutif sont déposés. Il n'y a pas de commentaires ou de questions de la part des membres.

9. Suivi du comité Mégantic

Le président fait un rappel de la situation entre la demande initiale des membres au MELCCFP et leur réponse. Les députés provinciaux, soit Samuel Poulin et Luc Provençal, ont été rencontrés par le président et la direction. Monsieur Poulin les a redirigés vers le promoteur du projet. La direction contactera le comité de liaison de Transports Canada. Mme Danièle Provencher et M. Pierre Dumas ont rencontré le député François Jacques. Celui-ci est prêt à aller plus loin, à condition d'avoir l'appui des municipalités. Une demande de résolution a été envoyé aux 4 municipalités; Lac-Drolet et Nantes ont déjà renvoyé leur résolution. Celles de Lac-Mégantic et Frontenac sont en attente. Des relances seront faites par le COBARIC, appuyées par la représentante de la MRC du Granit Mme Provencher. Les résolutions seront envoyées en bloc au député François Jacques. Une rencontre du comité Mégantic suivra pour déterminer la suite des choses et revenir au CA par la suite, selon le résultat des démarches entreprises.

En parallèle, le MELCCFP a ouvert 2 nouvelles stations permanentes sur le bassin versant. Le ministère a demandé si le COBARIC souhaitait que l'une des stations soit à Lac-Mégantic, mais la direction insiste que ce n'est pas le même enjeu. Les stations permanentes sont échantillonnées une fois par mois, en dehors du gel. Elles permettent de mesurer une tendance qualitative de l'eau sur plusieurs années. Avec les travaux qui auront lieu pour la voie de contournement, c'est un tout autre type d'échantillonnage qui est nécessaire.

10. Suivi du comité aviseur finances

M. Harold Guay indique que les finances du COBARIC vont bien. Le prêt de 60 000 $ a été remboursé dans les temps, ce qui a permis de rembourser uniquement 40 000 $ pour économiser 20 000 $. Il y a eu des économies au

Formules Municipales - No 4614-PSG

niveau des salaires, des frais de location, des déplacements. Pour les détails, il est possible de le demander à la direction. On est en avance sur le plan de redressement financier. M. Guay indique qu'il reçoit les documents dès qu'ils sont prêts. Il reconnaît le tour de force de la direction et l'équipe de travail. À noter que le délai de réception des documents est long en raison de la fin de l'année financière, et que la conciliation avec les projets est plus longue.

La direction informe que la majorité des travaux ont été reportés à la dernière année financière du projet FDE Mégantic. Le tout permettra de réaliser le chantier de la rivière Clinton.

11. Recommandations et dépôts du comité exécutif tenu le 9 avril 2024

11.1 Dépôt de la liste des comptes payés et Visa de janvier, février et mars 2024

Les comptes payés et Visa de janvier, février et mars 2024 sont déposés.

11.2 Dépôt des correspondances d'octobre à avril 2024

Dépôt des correspondances d'octobre à avril. Elles ont été traitées au Comité exécutif pour ne pas alourdir le CA. Le président amène que c'est un dossier plutôt simple. Toutefois, si une correspondance s'avérait plus importante, le CE apporterait le point en CA.

11.3 Plan d'action annuel 2023-2024

La direction présente les résultats du plan d'action annuel 2023-2024.

Résolution CA158/18042024/006

Il est proposé par Monsieur Jean Cliche
appuyé par Monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le plan d'action annuel 2023-2024.

11.4 Plan d'action annuel 2024-2025

La direction présente le plan d'action annuel 2024-2025 avec la même structure, mais plusieurs changements au niveau des projets afin d'assurer une pertinence avec le Plan directeur de l'eau. Le plan d'action est découpé selon les problématiques priorisées. Cette version plus synthétisée est recommandée par le Comité exécutif. Le président demande comment ils pourront avoir plus d'information sur les projets. La direction indique que le journal interne ainsi que les fiches des projets donneront toute l'information nécessaire. Mme Danièle Provencher est contente de cette version épurée et plus facile à consulter.

Mme Annie Goudreau soulève le peu d'heures attribué à la problématique de contamination des eaux par les pesticides, soit seulement 70 h. Elle trouve que c'est peu vu les analyses prévues. La direction explique que le 70 h concerne uniquement le temps investi du COBARIC, soit 2 h pour trois stations pendant 7 semaines. Le temps d'analyse au laboratoire n'est pas inclus dans ce temps. Le reste du temps est prévu pour le développement de projets. Ce temps reflète où on en est au début de l'année, mais il peut y avoir des projets qui s'ajoutent en cours d'année.

Résolution CA158/18042024/007

Il est proposé par Monsieur Harold Guay
appuyé par Monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité

Formules Municipales - No 46114-PSG

D'ADOPTER le plan d'action annuel 2024-2025.

11.5 État des résultats au 29 février 2024

L'état des résultats est déposé par la direction, avec le support de M. Harold Guay, qui participe au comité aviseur finances.

11.6 Prévisions budgétaires 2024-2025

La direction présente les prévisions budgétaires pour 2024-2025, recommandées par le Comité exécutif. Elles seront présentées de façon plus détaillée à l'AGA.

M. Pierre Dumas aurait apprécié les recevoir avant le CA. La direction s'excuse, puisqu'elle voulait présenter un document le plus détaillé possible d'où le dépôt du document de façon tardive. Le président et la direction propose de le revoir en détail plutôt que de l'adopter ce soir, afin que chacun ait le temps de s'approprier le document. Une rencontre du conseil d'administration sera organisée à la mi-mai afin de revoir ce point précis.

11.7 Grille salariale 2024-2025

Arrivée de Mme Chantal Bouchard à 20h (atteinte du quorum). Mme Émilie Sirois quitte la salle.

La classification des postes est discutée. Il est proposé de joindre la classe professionnelle avec celle de chargé de projets au lieu de Technicien. Puisque la décision influence la masse salariale annuelle, il est proposé d'approuver la grille salariale au même moment. Ce point sera donc traité au CA de mai.

11.8 Contrat de travail de la direction générale 2024-2025

La direction quitte la salle pour ce point.

Résolution CA158/18042024/008

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le contrat de travail de la direction générale pour 2024-2025.

12. Suivi du mandat de administrateurs en vue de l'AGA du 20 juin 2024

La direction présente le suivi du mandat des administrateurs. Des questions sont posées, entre autres en lien avec un représentant de la jeunesse. La direction indique qu'on garde ce point en tête, mais que les règlements généraux de l'organisme ne sont pas encore changés. Quelques administrateurs sont en renouvellement de mandat. Des discussions sont menées en lien avec les prochains représentants pour avoir une représentation des différentes industries sur la table de concertation et le conseil d'administration. Le président invite les administrateurs à lui faire parvenir leurs idées en prévision de l'AGA prévue en juin.

13. Renouvellement de la résolution d'autorisation signature de la direction générale

Présentation de la proposition de la résolution, récurrente d'année en année.

Résolution CA158/18042024/009

Formules Municipales - No 46114-PSG

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
appuyé par Monsieur Jean Cliche
et résolu à l'unanimité

DE MANDATER Mme Véronique Brochu à signer les ententes, conventions, demandes de financement, demandes d'appui ainsi que les documents d'adhésion, à la suite d'une approbation verbale ou écrite de la présidence ou son suppléant.

14. Varia

14.1 Représentants à l'AGA du ROBVQ

La direction informe les membres qu'une résolution pour déléguer 2 représentants soit, le président et la direction est nécessaire. L'AGA du ROBVQ est prévue le 20 juin prochain. Le président sera présent à distance, tandis que la direction y sera en présentiel.

Résolution CA158/18042024/010

Il est proposé par Monsieur Daniel Samson
appuyé par Monsieur Harold Guay
et résolu à l'unanimité

DE NOMMER M. Luc Proulx et Mme Véronique Brochu à titre de représentants du COBARIC à l'AGA du ROBVQ prévue le 20 juin 2024.

15. *Levée de l'assemblée*

Levée de l'assemblée par Pierre Dumas à 21 h 49.

Résolution CA158/18042024/011

Il est proposé par Monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée.

_____	_____
M. Luc Proulx	*Mme Véronique Brochu*
Président	*Secrétaire*

Formules Municipales - No 4614-PSG